

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2298 rév. 20**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**
N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX
FOOD AND FOOD PRODUCTS / PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES

réalisées par / *performed by :*

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
7 rue Jean Dixméras
49044 ANGERS CEDEX 01
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **08/07/2025**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2298 Rév 19.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2298 [Rév 19](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2298 rév. 20

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux
7 rue Jean Dixméras
49044 ANGERS CEDEX 01
FRANCE

Dans son unité :

- **Unité de bactériologie, virologie et de détection des OGM**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

Portée flexible FLEX1

#AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Bactériologie (Essais en Santé végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Plantes symptomatiques	<i>Erwinia amylovora</i>	Recherche par isolement et identification de la souche	ANSES/LSV/MA050
Plantes hôtes : végétal ou extrait végétal	<i>Xylella fastidiosa</i>	Extraction d'ADN automatisée Recherche par PCR en temps réel	ANSES /LSV/MA 039
Insectes vecteurs ou extrait d'insectes vecteurs	<i>Xylella fastidiosa</i>	Extraction d'ADN automatisée Recherche par PCR en temps réel	ANSES /LSV/MA 065
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	OEPP PM7/59
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Recherche par isolement et identification de la souche	OEPP PM7/59
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal ou souche	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Extraction d'ADN manuelle Recherche par amplification génomique (PCR)	OEPP PM7/59
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	OEPP PM7/21
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Recherche par isolement et identification de la souche	OEPP PM7/21

#AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Bactériologie (Essais en Santé végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Plantes hôtes et tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal ou souche	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Extraction d'ADN manuelle Recherche par amplification génomique (PCR)	OEPP PM7/21
Eaux et effluents liquides	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Recherche par isolement et identification de la souche	OEPP PM7/21

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX1

#AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Virologie (Essais en Santé végétale LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Vigne (<i>Vitis</i> sp.) : végétal ou extrait végétal	Phytoplasmes de la Flavescence dorée et du Bois noir	Extraction d'ADN manuelle Détection par PCR en temps réel	ANSES/LSV/MA 006
Plantes hôtes : racines ou extraits de racines	Beet necrotic yellow vein virus (BNYVV)	Extraction d'ARN manuelle Détection par RT-PCR en temps réel	ANSES/LSV/MA 062
Plantes hôtes : végétal ou extrait végétal	Begomovirus	Extraction d'ADN automatisée Détection par PCR conventionnelle	ANSES/LSV/MA073

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée FIXE

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Génétique Moléculaire (Analyses liées aux Organismes Génétiquement Modifiés - O.G.M.)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits Bruts : feuilles, semences	MAïs : Gène endogène <i>Hmg a</i>	Homogénéisation/broyage Extraction PCR temps réel Test quantitatif	Méthode interne Broyage : AMO07T66 (feuilles), AMO07T67 semences) Extraction : AMO07P35 Méthode PCR : AMO07T68
Produits Bruts : feuilles, semences	MAïs : Evènement MON863	Homogénéisation/broyage Extraction PCR temps réel Test quantitatif	Méthode interne Broyage : AMO07T66 (feuilles), AMO07T67 semences) Extraction : AMO07P35 Méthode PCR : AMO07T79

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Génétique Moléculaire (Analyses liées aux Organismes Génétiquement Modifiés - O.G.M.)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits Bruts : feuilles, semences	MAïs : Criblage pat, bar, CTP2- CP4-EPSPS	Homogénéisation/broyage Extraction PCR temps réel Test qualitatif	Méthode interne Broyage : AMO07T66 (feuilles), AMO07T67 semences) Extraction : AMO07P35 Méthode PCR : AMO07T135

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX3

Portée générale

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Génétique Moléculaire (Analyses liées aux Organismes Génétiquement Modifiés - O.G.M.)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
1	Produits Bruts : feuilles, semences	MAïs : Cible PCR espèce végétale Cible PCR d'une séquence OGM - Séquence criblage - Séquence événement construit - Séquence construit spécifique - Séquence gène-spécifique	Broyage / Homogénéisation Extraction PCR en temps réel Simplex Méthode qualitative

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est mise à disposition par le laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **08/07/2025** Date de fin de validité : **31/01/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2298 Rév. 19.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr